



Appel à projets PIA 3

Concours d'Innovation

ouverture 4 décembre 2017 – **clôture** 13 mars 2018



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Fiche N° 29

Pour qui ?	Start-ups et PME, entreprises leaders dans leur domaine pouvant prétendre à une envergure mondiale (projets non collaboratifs)
Pourquoi ?	A pour vocation de sélectionner des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.
Pour quels projets ?	Ce nouveau concours d'excellence, dédié aux projets innovants individuels, permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 600 000 € et 5M€, et dont la durée est comprise entre 12 et 36 mois. Le projet doit s'inscrire dans les thématiques opérées par Bpifrance* sont : Numérique Santé French Fab Sécurité et cybersécurité. *4 autres thématiques sont opérées par l'ADEME : transport et mobilité durable ; énergies renouvelables, stockage et système énergétiques ; innover pour la qualité des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins ; agriculture innovante
Quel financement par le PIA ?	Le financement apporté dans le cadre du Concours d'innovation se fera sous forme d'aides d'Etat constituées pour deux tiers de subventions et d'un tiers d'avances récupérables. Pour la part de dépenses éligibles, les taux maximums d'intervention sont les suivants : 45 % pour les petites entreprises 35 % pour les moyennes entreprises.
Quels critères de sélection ?	Dossier complet Domaine couvrant l'une des thématiques ci-dessus Coût total du projet de RDI entre 600k€ et 5M€ pour une durée de 12 à 36 mois Etre porté par une PME unique Caractère innovant et valeur ajoutée du projet Impact économique Capacité du porteur à mener à bien le projet Eco-conditionnalité du projet
Qui contacter ? Où se renseigner ?	
Opérateur de l'État	Bpifrance : http://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projet-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-38041 Contacts Bpifrance : Coordination du Concours - concoursinnovation@bpifrance.fr Franck BERNARD – 01 41 79 88 10 _ Maxime DURANDE – 01 53 89 96 37
SGAR Occitanie	Réfèrent de l'appel à projet : Simon Leguil, SGAR et DIRECCTE Occitanie Mél : simon.leguil@direccte.gouv.fr ; Tél : 05 34 45 33 96
Documents de référence	Les dossiers de candidature sont à déposer en ligne sur le site extranet des projets innovants collaboratifs . Cahier des charges : http://www.bpifrance.fr/content/download/22116/272584/version/2/file/Cahier%20des%20charges%20CIN%202016-06-03.pdf Dépôt des projets : https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/